

PROCES-VERBAL : Commission Sportive du 2 février 2026

Personnes présentes : *Brigitte ZINI – Stéphane ARRIGNON – Rémy DROMER - David MASSON - Freddy LACLARE – Olivier TANGUY – Gunter JEDAT*

Personne excusée : *Franck PHILIPPOT*

Début de la commission sportive en visioconférence à 21h00

Objet : Critérium Fédéral des 24 et 25 Janvier 2026

CRITERIUM FEDERAL JEUNES :

Pour la troisième journée, il y avait 157 jeunes inscrits au niveau départemental.

128 jeunes présents – 27 forfaits prévenus – 2 forfaits non prévenus

Le nombre de forfaits pour cette journée atteint 18,5 % des effectifs.

Poussins :

Au vu des éléments transmis, la commission sportive décide que :

OLIVIER Gaspard (CPR) Forfait Excusé

GASCOIN César (CPR) Forfait non prévenu : Forfait Général – 50€ amende

Benjamins :

Au vu des éléments transmis, la commission sportive décide que :

BIZET Chloë (Cozes) Forfait Excusé (2ème forfait excusé) : Forfait Général – pas d'amende

LEGRAND Lili (Bourgneuf) Forfait Excusé

GUYON Alexandre (CPR) Forfait Excusé

GARCIA Rafael (Saintes) Forfait Excusé Justifié (déjà un forfait excusé justifié) transformé en Excusé

HOVAERE Maël (Bourgneuf) Forfait Excusé (2ème forfait excusé) : Forfait Général – pas d'amende

GRANOVSKI David (CPR) Forfait Excusé (2ème forfait excusé) : Forfait Général – pas d'amende

HAMEL DESDOUETS Ilan (CPR) Forfait Excusé

Minimes :

Au vu des éléments transmis, la commission sportive décide que :

KENGINCHTON Emil (Marans) Forfait Excusé

GRIVAULT Julian (CPR) Forfait Excusé

ANTUNES MENOITA Lino (Saintes) Forfait Excusé Justifié

PENAUD Axel (Bourgneuf) Forfait Excusé Justifié

HURTAUD-HARAND Soan (Fouras) Forfait Excusé (2ème forfait excusé) : Forfait Général – pas d'amende

LUCAS Paul (CPR) Forfait Excusé

Comité Départemental de Tennis de Table 17

13 Cours Paul Doumer.

17100 Saintes

05.46.97.49.30 / cdtt17@yahoo.fr

cdtt17.fr

Cadets :

Au vu des éléments transmis, la commission sportive décide que :

MILON Thomas (CPR) Forfait Excusé Justifié
PERROT Tristan (ATT 17) Forfait Excusé Justifié
JARZAT-BAUDRY Mathéo (Gémozac) Forfait non Prévenu : Forfait Général – 50€ amende
GUINOT Hugo (Marans) Forfait Excusé
DISPLAN Maël (Aigrefeuille) – Forfait Excusé
TAUNAY Axel (Surgères) Forfait prévenu et se retire de la compétition : Forfait Général pas d'amende
TERROCHAIRE Johan (Gémozac) Forfait Excusé
HURAUD Nathanaël (Aigrefeuille) Forfait Excusé
BALLANGER Rafaël (Surgères) Forfait Excusé

Juniors :

Au vu des éléments transmis, la commission sportive décide que :

PELLETIER Clément (Saintes) Forfait Excusé (2ème forfait excusé) : Forfait Général – pas d'amende
PERIDY Arthur (Périgny) Forfait Excusé
MONATE Camille (Surgères) Forfait Excusé
MANRIKI DUMONT Masaaki (CPR) Forfait Excusé (2ème forfait excusé) : Forfait Général – pas d'amende
ANDRE Raphaël (Périgny) Forfait Excusé

CRITERIUM FEDERAL ADULTES :

Pour la troisième journée, il y avait 58 adultes inscrits – 10 forfaits dont 2 forfaits non prévenus

MELUN Jérôme (JONZAC CP) Forfait non prévenu, est considéré comme Forfait Général, amende de 50€.
ROCHERON Yannick (ATT 17) Forfait non prévenu, est considéré comme Forfait Général, amende de 50€.

4ème TOUR CRITERIUM FEDERAL :

La date limite pour les inscriptions du 4^e Tour du Critérium Fédéral sera le vendredi 27 mars 2026 inclus.

La réunion se termine à 22h00.

Pour la Commission Sportive Günter JEDAT

Comité Départemental de Tennis de Table 17

13 Cours Paul Doumer.

17100 Saintes

05.46.97.49.30 / cdtt17@yahoo.fr

cdtt17.fr

